



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ
CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE (CNAM)**

Financement Fonds propres



RAPPORT

RELATIF À LA

Mission du Commissariat aux comptes de la CNAM pour l'exercice 2020

Octobre 2021

AMI ELMEHDI JIYID

*Docteur en Sciences de Gestion
Expert-Comptable Diplômée
Membre de l'Ordre National des Experts Comptables Mauritaniens
Tél. Mobile : + 222 46 58 62 15*

*Villa 343 Module L. Tevregh Zeina. Nouakchott Ouest. Nouakchott
Boite Postale 25 04 – Nouakchott, Mauritanie.
E-Mail : amielmehdijiyed@gmail.com ; a_jiyed@yahoo.fr*

SOMMAIRE

I.	<i>Opinion sur les états financiers</i>	3
I.1.	Opinion avec réserve -----	4
I.2.	Fondement de l'Opinion avec réserve -----	4
I.3.	Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers--	5
I.4.	Responsabilité du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers -----	6
I.5.	Vérification spécifiques -----	6
II.	<i>Annexes de l'Opinion</i>	7
II.1.	Etats financiers préparés et présentés par la CNAM	8
II.1.1.	Situation financière-----	9
II.1.2.	Performance financière -----	12
II.1.3.	Evolution de la situation financière -----	15
II.2.	Notes Annexes préparés et présentées par la CNAM	18
II.2.1.	Présentation de la CNAM -----	19
II.2.2.	Bilan -----	20
II.2.3.	Tableau de Résultat-----	23
III.	<i>Lettre de management</i>	25
III.1.	<i>Lettre de transmission de la lettre de management</i>	26
III.2.	<i>Faiblesses constatées</i>	28
F.1.	Système de gestion automatisée de la Caisse-----	29
F.2.	Analyse des comptes des assurés-----	29
F.3.	Audit et contrôle interne -----	29
F.4.	Organisation comptable-----	29

I. OPINION SUR LES ÉTATS FINANCIERS

**Excellence, Monsieur le Ministre des Finances,
Monsieur le Président du Conseil d'Administration,**

I.1. OPINION AVEC RESERVE

1. En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2020, le tableau de financement ainsi que le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, et des notes annexes.
2. A notre avis, à l'exception des incidences des points décrits dans la section « *Fondement de l'opinion avec réserve* » de notre rapport, les états financiers préparés et présentés par la Direction de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) et annexés à cette opinion, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la CNAM arrêtée au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable Mauritanien et aux principes comptables généralement admis.

I.2. FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RESERVE

3. Au terme de notre intervention, nous avons relevé les points suivants :
 - 3.1. *Aucun arrêté conjoint, du Ministre chargé des Finances et du Ministre chargé de la Santé, n'est encore rendu pour l'approbation d'un plan comptable spécifique à la CNAM tel que prévu par les textes réglementaires. Ainsi, il n'existe pas d'assise réglementaire de la forme actuelle de tenue de la comptabilité de la CNAM.*
 - 3.2. *Le système comptable de la CNAM ne consacre pas la séparation des opérations relevant de chaque groupe d'assurés, contrairement aux exigences comptables du métier et aux dispositions juridiques réglementant cet établissement. Une démarche a été entreprise dans ce cadre, mais la séparation attendue n'est pas encore réalisée.*
 - 3.3. *Erreurs d'enregistrements amenant à une augmentation des produits tenant à (i) un double enregistrement de cotisations T4 (MRU 2 909 913), et (ii) un enregistrement valeurs inexactes pour la cotisation T2 (MRU 6 794 656) et la cotisations T3 (MRU 1 040 947)*

- 3.4. *Le solde des prêts à long terme, reflété sur les états financiers, est moins important que celui extracomptable, considéré par le gestionnaire des ressources humaines (écart de MRU 867 222,47).*
4. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISAs). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers » du présent rapport.
5. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique.
6. Nous sommes indépendants de la CNAM conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.
7. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les informations financières contenues dans les états financiers. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève de notre jugement.
8. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction et la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.
9. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

I.3. RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ETATS FINANCIERS

10. Le Conseil d'Administration et la Direction Générale sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers ainsi que de la mise en place d'un système de contrôle interne favorable à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
11. Lors de la préparation des états financiers, il incombe au Conseil d'Administration et à la direction d'évaluer la capacité de la Caisse à poursuivre son exploitation, et de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation.
12. Il incombe également aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Caisse.

I.4. RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

13. Notre responsabilité consiste à :

- (i) Obtenir une assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs,
- (ii) Délivrer un rapport de l'audit contenant notre opinion.

14. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé et non absolu d'assurance.

15. Les normes professionnelles requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir cette assurance raisonnable.

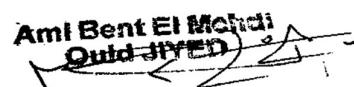
I.5. VERIFICATION SPECIFIQUES

16. A l'exception du point indiqué ci-après, nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la réglementation en vigueur.

17. Nous devons signaler que le rapport d'activité/gestion du conseil d'administration n'a pas été tenu à notre disposition pour nous assurer de la concordance des informations qu'il contient avec les documents de synthèse.

Nouakchott, 05 Novembre 2021

AMI ELMEHDI JIYID
Docteur en Sciences de Gestion
Expert-Comptable Diplômée
Membre de l'Ordre National des Experts Comptables Mauritaniens
Tél. Mobile : + 222 46 58 62 15



Villa 343 Module L. Tevregh Zeina. Nouakchott Ouest. Nouakchott
Boite Postale 25 04 – Nouakchott, Mauritanie.
E-Mail : amielmehdijiyed@gmail.com ; a_jiyed@yahoo.fr

II. ANNEXES DE L'OPINION

II. 1. ETATS FINANCIERS PREPARES ET PRESENTES PAR LA CNAM

II.1.1. SITUATION FINANCIERE

BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2020

Bilan préparé et présenté par la CNAM. Page 1/2 - Montants en MRU

LIBELLE	MONTANT BRUTS	AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	TOTAL AU 31/12/2020	TOTAL AU 31/12/2019
FRAIS & VALEURS IMMOBILISES	1,256,000.00	631,479.45	624,520.55	0.00
Frais immobilisés	1,256,000.00	631,479.45	624,520.55	0.00
Valeurs incorporelles	1,354,754.10	1,354,754.10	0.00	0.00
Frais d'études	1,354,754.10	1,354,754.10	0.00	0.00
TOTAL	2,610,754.10	1,986,233.55	624,520.55	0.00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	335,086,564.54	106,771,276.77	228,315,287.77	238,386,007.68
Terrains	21,386,000.00	0.00	21,386,000.00	21,386,000.00
Batiments	206,112,027.88	28,412,567.76	177,699,460.12	183,203,894.51
Installations spécifiques	1,393,632.00		1,393,632.00	
Matériel d'exploitation	5,985,660.80	2,260,006.38	3,725,654.42	4,414,086.58
Matériel de transport	13,182,271.20	13,182,271.20	0.00	1,324,678.06
Matériel, mobilier de bureau & infomatique	32,716,317.40	29,448,309.11	3,268,008.29	4,123,341.71
Mobilier de logement & de bureau	26,035,560.50	13,784,309.70	12,251,250.80	13,368,167.72
Agencement, aménagement & installation	28,275,094.76	19,683,812.62	8,591,282.14	10,565,839.10
IMMOBILISATIONS EN COURS	0.00		0.00	0.00
Immobilisations en cours	0.00	0.00	0.00	0.00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	165,052,943.77	0.00	165,052,943.77	152,146,597.76
Participations (TVM-SA, RM-SA, TDM-SA)	6,000,000.00	0.00	6,000,000.00	6,000,000.00
Prêts et effets	159,052,943.77	0.00	159,052,943.77	146,146,597.76
TOTAL	502,750,262.41	108,757,510.32	393,992,752.09	390,532,605.44
VALEURS REALISABLES				
Prestataires débiteurs	45,998,924.76		45,998,924.76	152,253,285.51
Assurés	1,945,404,442.96	977,918,570.12	967,485,872.84	841,939,769.38
Personnel & comptes rattachés	57,697.46		57,697.46	48,545.47
Etat & autres collectivités publiques	6,407,168.50		6,407,168.50	6,441,557.72
Débiteurs divers	7,486,948.57		7,486,948.57	7,887,776.12
TOTAL	2,005,355,182.25	977,918,570.12	1,027,436,612.13	1,008,570,934.20
DISPONIBLES				0.00
BCM Compte courant	383,346,408.84		383,346,408.84	363,565,553.78
Caisse	27,368.37		27,368.37	826.37
Trésor	581,700,854.45		581,700,854.45	707,096,699.25
Trésor 430300334	77,409,089.50		77,409,089.50	51,349,809.30
Mauripost	1,236,060.84		1,236,060.84	3,674,278.05
BCM Fonds de réserves	494,520,923.07		494,520,923.07	45,759,039.21
Placement bons du trésor	786,000,000.00		786,000,000.00	1,116,000,000.00
Banques primaires	163,487,324.11		163,487,324.11	141,536,448.91
Chèques à l'encaissement	121,321,595.08		121,321,595.08	101,028,302.44
TOTAL	2,609,049,624.26	0.00	2,609,049,624.26	2,530,010,957.31
COMPTE D'ATTENTE & DE RECOL.				
Charges constatées d'avance	1,068,503.46		1,068,503.46	1,025,475.15
Compte d'attente et à régulariser	0.00		0.00	0.00
Gains de change	0.00		0.00	0.00
TOTAL	1,068,503.46	0.00	1,068,503.46	1,025,475.15
TOTAL GENERAL	5,118,223,572.38	1,086,676,080.44	4,031,547,491.94	3,930,139,972.10

BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2020

Bilan préparé et présenté par la CNAM. Page 2/2 - Montants en MRU

RUBRIQUE	TOTAL AU 31/12/2020	TOTAL AU 31/12/2019
CAPITAL	48,453,725.00	48,453,725.00
Fonds de dotation	48,453,725.00	48,453,725.00
Fonds à recevoir	-	-
RESERVES	3,417,256,434.32	3,164,636,651.35
Réserves réglementaires	245,360,189.95	217,273,471.91
Autres Réserves	3,171,896,244.37	2,947,363,179.44
REPORT A NOUVEAU	-	-
RESULTAT EN ATTENTE D'AFFECTATION	304,876,598.77	224,533,064.93
RESULTAT ANTERIEUR		
RESULTAT DE LA PERIODE (Provisoire)	304,876,598.77	224,533,064.93
TOTAL SITUATION NETTE	3,770,586,758.09	3,437,623,441.28
SUBVENTION D'EQUIPEMENT		
PLUS-VALUES ET PROVISIONS REGLEMENTAIRES	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8,642,788.63	8,999,393.43
EMPRUNTS ET DETTES A L. M. T		
Emprunt obligataires		
Emprunt auprès des établissements de crédit		
Dettes pour dépôts espèces des réassureurs		
Emprunt et dettes divers		
	-	-
TOTAL SUBVENTION, PROVISION ET DETTES A LONG & MOYEN TERME	3,779,229,546.72	3,446,622,834.71
DETTES A COURT TERME	221,715,410.76	451,527,190.84
Provision technique	35,332,875.41	180,953,276.31
Fournisseurs et Comptes rattachés	164,064,347.17	244,986,023.31
Comptes assurés créateurs	15,898,933.08	6,622,186.85
Personnel et comptes rattachés	3,364,171.30	5,232,936.30
Etat et autres collectivités publiques	1,248,151.30	10,323,468.19
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	209,402.00	1,291,967.60
créditeurs divers		
Charges à payer	1,597,530.50	2,117,332.28
COMPTE D'ATTENTE & DE REGULARISATION	30,602,534.46	31,989,946.55
Produits payés d'avance	2,397,930.64	4,875,985.52
Différence de conversion	-	-
Compte d'attente et à régulariser	28,204,603.82	27,113,961.03
TOTAL GENERAL	4,031,547,491.94	3,930,139,972.10

II.1.2. PERFORMANCE FINANCIERE

TABLEAU DE RESULTATS DEBIT AU 31 DECEMBRE 2020

Tableau de Résultats préparé et présenté par la CNAM. Page 1/2 - Montants en MRU

CHARGES	EXPLOITATION	HORS EXPLOITATION	TOTAL AU 31/12/2020	TOTAL AU 31/12/2019
DETERMINATION DES RESULTATS D' EXPLOITATO & HORS EXPLOITATION				
1- BRANCHES ELEMENTAIRES				
A- Prestations échues soins	184,265,927.70	30,207,035.37	214,472,963.07	379,561,393.59
B- Prestations échues hospitalisations	222,368,016.53	30,577,241.13	252,945,257.66	157,688,776.99
C. Honoraires des expertises	239,699,756.90	19,064,402.64	258,764,159.54	173,553,718.47
D - Autres charges	29,764,845.12		29,764,845.12	36,062,263.30
TOTAL PRESTATIONS ECHUES (A+B+C)	676,098,546.25	79,848,679.14	755,947,225.39	746,866,152.35
- Dotations aux provisions soins	9,688,131.11		9,688,131.11	92,782,101.38
- Dotations aux provisions hospitalisations	11,589,087.36	-	11,589,087.36	38,016,488.68
- Dotations aux provisions expertises	12,504,411.41		12,504,411.41	43,974,859.56
- Dotations aux provisions autres charges	1,551,245.52		1,551,245.52	7,043,949.91
TOTAL DOTATIONS AUX PROVISIONS TECHNIQUES	35,332,875.41		35,332,875.41	181,817,399.54
Total dotations provisions risques (1+2)	711,431,421.66	79,848,679.14	791,280,100.80	928,683,551.89
CHARGES EXT.LIEES AUX INVESTISSEMENT	12,551,205.41	624,812.00	13,176,017.41	15,385,079.90
CHARGES EXT.LIEES A L'ACTIVITE	9,478,439.57	13,333.33	9,491,772.90	14,305,613.36
SOUS-TOTAL : CONSOMMATIONS INTERMED.	733,461,066.64	80,486,824.47	813,947,891.11	958,374,245.15
Charges et pertes diverses	1,008,000.00		1,008,000.00	1,792,442.00
Frais de personnel	231,758,035.47	18,000.00	231,776,035.47	186,287,758.34
Impôts et taxes	4,463,386.85	43,538,503.50	48,001,890.35	4,445,793.49
Charges financières	607,380.63		607,380.63	279,576.36
Dotations aux amortissements et provisions	53,238,220.73	2,822,794.67	56,061,015.40	40,815,865.91
Dotations aux amortissements des charges à répartir			-	-
TOTAL	1,024,536,090.32	126,866,122.64	1,151,402,212.96	1,191,995,681.25
Solde créditeur : BENEFICE	379,043,263.51		379,043,263.51	224,533,064.93
TOTAL	1,403,579,353.83	126,866,122.64	1,530,445,476.47	1,416,528,746.18
DETERMINATION DES RESULTATS SUR CESSION D'ELEMENTS D'ACTIF				
Valeurs des éléments cédés				
Frais annexes de cession transférés				
Solde créditeur : PLUS VALUE DE CESSION				
TOTAL				
DETERMINATION DU RESULTAT NET AVANT IMPOT				
Résultat d'exploitation (solde débiteur)				
Résultat hors exploitation (solde débiteur)			74,166,664.74	
Moins valeur de cession				
Solde créditeur : BENEFICE AVANT IMPOT			304,876,598.77	224,533,064.93
TOTAL			379,043,263.51	224,533,064.93
DETERMINATION DU RESULTAT NET DE LA PERIODE				
Perte avant impôt				
Solde créditeur : RESULTAT NET DE LA PERIODE (BENEFICE)			304,876,598.77	224,533,064.93

TABLEAU DE RESULTATS CREDIT AU 31 DECEMBRE 2020

Tableau de Résultats préparé et présenté par la CNAM. Page 2/2 - Montants en MRU

PRODUITS	N°	EXPLOITATION	HORS EXPLOITAT°	TOTAL AU 31/12/2020	TOTAL AU 31/12/2019
DETERMINATION DES RESULTATS D'EXPLOIT ATO & HORS EXPLOITATO	12				
1- BRANCHES ELEMENTAIRES		1,361,537,541.50	52,699,457.90	1,414,236,999.40	1,342,437,054.10
Primes cotisations	12.1	1,361,537,541.50	52,699,457.90	1,414,236,999.40	1,342,437,054.10
- Dotations aux provisions de primes de l'exercice					
PRIMES DE L'EXERCICE COMPTABLE					
PRODUCTION DE L'ENTREPRISE POUR Elle-même		-		-	-
SOUS-TOTAL : PRODUCTIONS		1,361,537,541.50	52,699,457.90	1,414,236,999.40	1,342,437,054.10
Produits et profit exceptionnels	12.2	35,000.00	-	35,000.00	2,000.00
Subventions d'exploitation				-	-
PROD DIVERS		-	-	-	-
		-		-	-
		-		-	-
Produits financiers	12.3	42,006,812.33		42,006,812.33	41,883,389.36
Reprise sur amortissements et provisions	12.4	-		-	32,206,302.72
Frais à immobiliser ou à transférer				-	-
Frais à imputer sur les tiers		-		-	-
PERTE HORS EXPLOITATION			74,166,664.74	74,166,664.74	-
TOTAL		1,403,579,353.83	126,866,122.64	1,530,445,476.47	1,416,528,746.18
DETERMINATION DES RESULTATS SUR CESSION D'ELEMENTS D'ACTIF				-	-
Prix de cession Amortissements					
Solde débiteur : MOINS VALUE DE CESSION					
TOTAL					
DETERMINATION DU RESULTAT NET AVANT IMPOT					
Résultat d'exploitation (solde créiteur)				379,043,263.51	216,756,049.96
Résultat hors exploitation (solde créiteur)				-	7,777,014.97
Plus value de cession					
Engagement à réinvestir					
Solde débiteur : PERTE AVANT IMPOT					
TOTAL				379,043,263.51	224,533,064.93
DETERMINATION DU RESULTAT NET DE LA PERIODE					
Bénéfice avant impôt				304,876,598.77	224,533,064.93
Solde créiteur : RESULTAT NET DE LA PERIODE (PERTE)					
TOTAL		-		304,876,598.77	224,533,064.93

II.1.3. EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT AU 31/12/2020

CAF préparé et présenté par la CNAM. Page 1/1 - Montants en MRU

Compte	Eléments	Totaux
87	Résultat net comptable	304,876,598.77
68	Dotation aux amortissements et provisions	56,061,015.40
84	Moins-values de cession	
	Total(1)	360,937,614.17
	A Déduire	
74	Quote-part des subventions d'équipement virée aux	
78	Reprise sur amortissements et provisions	-
84	Plus-values de cession	
	Total(2)	-
	Capacité d'autofinancement(1-2)	360,937,614.17

TABLEAU DE FINANCEMENT I AU 31 DECEMBRE 2020

Tableau de Financement préparé et présenté par la CNAM. Page 1/2 - Montants en MRU

Emplois Fixes	Montant	Ressources de Financement	Montant
1. Dividendes et tantièmes versés en cours d'exercice	-	1. Capacité d'autofinancement	360,937,614.17
2. Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé		2.Cession ou réductions de l'actif immobilisé	
Immobilisations incorporelles	1,000,000.00	Cession d'immobilisation	
Immobilisations corporelles	-		
Immobilisations en cours		Diminution des immobilisations financières	
Immobilisations financières	23,848,891.80		
3. Réductions des capitaux propres			
Dépréciation des comptes de l'actif		Augmentation des capitaux propres	
Solde Créditeur : Accroissement du fonds de roulement net	329,146,565.36	Solde débiteur : Prélèvement du fonds de roulement	
Total des emplois	353,995,457.16	Total des ressources	360,937,614.17

TABLEAU DE FINANCEMENT II AU 31 DECEMBRE 2020

Tableau de Financement préparé et présenté par la CNAM. Page 2/2 - Montants en MRU

Evolutions du Fonds de roulement	Début de l'exercice 1	Fin de l'exercice 2	Variations en (+) ou (-)
ACTIF CIRCULANT			
- Prestataires débiteurs	152,253,285.51	45,998,924.76	- 106,254,360.75
- Assurés	841,939,769.38	967,485,872.84	125,546,103.46
- Personnel et comptes rattachés	48,545.47	57,697.46	9,151.99
- Etat et autres collectivités publiques	6,441,557.72	6,407,168.50	- 34,389.22
- Associés & cptes courants	-	-	-
- Débiteurs divers	7,887,776.12	7,486,948.57	- 400,827.55
- Virements de fonds	-	-	-
- Valeurs mobilières de placement	1,116,000,000.00	786,000,000.00	-330,000,000.00
- Disponibilités	1,414,010,957.31	1,823,049,624.26	409,038,666.95
- Charges constatées d'avance	1,025,475.15	1,068,503.46	43,028.31
- Compte d'attente à régulariser	-	-	-
TOTAL FRB (I)	3,539,607,366.66	3,637,554,739.85	97,947,373.19
- Provisions techniques	180,953,276.31	35,332,875.41	-145,620,400.90
- Comptes assureurs créateurs	6,622,186.85	15,898,933.08	9,276,746.23
- Fournisseurs	244,986,023.31	164,064,347.17	-80,921,676.14
- Personnel et comptes rattachés	5,232,936.30	3,364,171.30	-1,868,765.00
- Etat, Impôts et taxes	10,323,468.19	1,248,151.30	-9,075,316.89
- Charges à payer	2,117,332.28	1,597,530.50	-519,801.78
- Créditeurs divers	-	-	0.00
- CNSS	1,291,967.60	209,402.00	-1,082,565.60
- Compte d'attente à régulariser	31,989,946.55	30,602,534.46	-1,387,412.09
Total Dettes à Court terme (II)	483,517,137.39	252,317,945.22	-231,199,192.17
Fonds de roulement net FRN (I-II)	3,056,090,229.27	3,385,236,794.63	329,146,565.36

II.2. NOTES ANNEXES PREPARES ET PRÉSENTÉES PAR LA CNAM

II.2.1. PRÉSENTATION DE LA CNAM

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) est un établissement public chargée de gérer l'assurance maladie obligatoire en Mauritanie.

La CNAM est un Etablissement Public à caractère Administratif (EPA) mais avec des dérogations pour faciliter la gestion du régime de l'AMO. Elle est sous la tutelle du Ministère de la santé.

Son évolution a été marquée par les différentes étapes ci-après :

- 2005 : Institution d'un régime d'assurance maladie obligatoire par l'ordonnance n° 2005-006
- 2007 : Création d'un établissement dénommé Caisse Nationale d'Assurance Maladie
- 2010 : Extension de la couverture maladie au secteur parapublic et aux personnes morales de droits publics
- 2012 : Extension de la couverture maladie au personnel du secteur privé
- 2016 : Extension de la couverture maladie au personnel marin
- 2020 : Extension de la couverture maladie aux indépendants
- 2020 : Mise en place d'une assurance individuelle volontaire pour les personnes non couvertes par l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO)
- 2021 : Extension de la couverture aux familles démunies dans le cadre de la convention signée entre la CNAM et l'Agence TAAZOUR.

Les principes de l'assurance maladie se résument à deux éléments :

- L'assurance maladie est fondée sur le principe contributif et sur celui de la mutualisation des risques.
- L'assistanat médical est fondé sur le principe de la solidarité nationale.

Les missions principales de la CNAM sont ainsi définies par les textes :

- Gérer le régime de l'assurance maladie
- Assurer les conditions d'équilibre de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO)
- Améliorer l'offre et la couverture sanitaire aux assurés
- Financer le système national de santé par la prise en charge des soins effectués dans les structures locales

La CNAM compte un effectif de 306 employés et dispose d'un siège central à Nouakchott, d'une nouvelle agence construite à Teyarett, douze (12) représentations dans les wilayas de l'intérieur et des points focaux dans les structures de santé de Nouakchott et des wilayas de l'intérieur.

II.2.2. BILAN

a) Actif

a.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles au 31-12-2020 se chiffrent à un montant brut de **1.354.710,10**. La dotation aux amortissements s'élevait au 31-12-2020 à **1 986 233,55**, soit une valeur nette comptable de **624.520,55 UM**.

a.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles présentent au 31-12-2020 une valeur nette comptable de **228.315.287,38** contre **238.386.007,68** en 2019 soit une baisse de **4,22%** comme l'indique le tableau ci-après :

LIBELLES	Total 2020	2 019	VARIATION(%)
Terrains	21 386 000,00	21 386 000,00	0,00%
Batiments	177 699 460,12	183 203 894,51	-3,00%
Installations spécifiques	1 393 632,00		
Matériel d'exploitation	3 725 654,42	4 414 086,58	-15,60%
Matériel de transport	0,00	1 324 678,06	0,00%
Matériel, mobilier de bureau & infomatique	3 268 008,29	4 123 341,71	-20,74%
Mobilier de logement & de bureau	12 251 250,80	13 368 167,72	-8,36%
Agencement, aménagement & installation	8 591 282,14	10 565 839,10	-18,69%
TOTAUX	228 315 287,77	238 386 007,68	-4,22%

a.3 Immobilisations financières

Ce poste affiche au 31-12-2020 une valeur nette comptable de **165 052 943,77 UM** contre **152 146 597,76 MRU** au 31-12-2019 soit une augmentation de **8,48%**. Elle comprend entre autres les participations au capital de la TVM-SA, de Radio Mie SA et de la Télédiffusion de Mauritanie (TDM-SA) ainsi que les prêts effets constitués essentiellement des prêts accordés à certains prestataires de soins dans le cadre des contrats programmes pour améliorer leurs plateaux techniques.

LIBELLES	Total 2020	2 019	VARIATION
Participations (TVM-SA, RM-SA, TDM-SA)	6 000 000,00	6 000 000,00	0,00%
Prêts et effets	159 052 943,77	146 146 597,76	8,83%
TOTAUX	165 052 943,77	152 146 597,76	8,48%

a.4 Valeurs réalisables

Le tableau ci-après fait ressortir que les valeurs réalisables au 31-12-2020 se chiffrent à la somme de **1 027 436 612,13** contre **1 008 570 934,20** UM soit une légère hausse de **1,87%** par rapport à l'exercice 2019 :

VALEURS REALISABLES	Total 2020	2 019	Variation (%)
Prestataires débiteurs	45 998 924,76	152 253 285,51	-69,79%
Clients Assurés	967 485 872,84	841 939 769,38	14,91%
Personnel & comptes rattachés	57 697,46	48 545,47	18,85%
Etat & autres collectivités publiques	6 407 168,50	6 441 557,72	-0,53%
Débiteurs divers	7 486 948,57	7 887 776,12	-5,08%
TOTAUX	1 027 436 612,13	1 008 570 934,20	1,87%

NB : Il y a lieu de noter qu'une provision pour dépréciation des comptes d'assurés d'un montant de **977 918 570,12 MRU** a été constituée en 2020.

a.5 Valeurs disponibles

Elles s'élèvent au 31-12-2020 à la somme de **2.609.049.624,26 MRU** contre **2.530.010.957,31 MRU**, soit une hausse de **3,12%** par rapport à l'exercice précédent Le tableau ci-après fait ressortir l'évolution du poste :

VALEURS DISPONIBLES	2 020	2 019	Variation (%)
BCM Compte courant	383 346 408,84	363 565 553,78	5,44%
Caisse	27 368,37	826,37	3211,88%
Trésor	581 700 854,45	707 096 699,25	-17,73%
Trésor 430300334	77 409 089,50	51 349 809,30	50,75%
Mauripost	1 236 060,84	3 674 278,05	-66,36%
BCM Fonds de réserves	494 520 923,07	45 759 039,21	980,71%
Placement bons du trésor	786 000 000,00	1 116 000 000,00	-29,57%
Banques primaires	163 487 324,11	141 536 448,91	15,51%
Chèques à l'encaissement	121 321 595,08	101 028 302,44	20,09%
TOTAUX	2 609 049 624,26	2 530 010 957,31	3,12%

a.6 Comptes d'attente et de régularisation

Ce poste s'élève au 31-12-2020 à la somme de **1 068 503,46 MRU** contre **1 025 475,15 MRU** en 2019, soit une hausse de **4,20%** et correspond à des charges appartenant à l'exercice 2021 mais payées en 2020.

b) Passif

b.1 Situation nette

Le solde de cette rubrique s'est élevé au 31/12/2020 à la somme de **3 770 586 758,09 MRU**, soit une hausse de **9,69%**. Le tableau ci-après fait ressortir l'évolution de ce poste par rapport à l'exercice 2019 :

CAPITAUX PROPRES	2 020	2 019	Variation (%)
Fonds de dotation	48 453 725,00	48 453 725,00	0,00%
Réserves réglementaires	245 360 189,95	217 273 471,91	12,93%
Autres Réserves	3 171 896 244,37	2 947 363 179,44	7,62%
RESULTAT DE LA PERIODE (Provisoire)	304 876 598,77	224 533 064,93	35,78%
TOTAL SITUATION NETTE	3 770 586 758,09	3 437 623 441,28	9,69%

b.2 Dettes à court terme

Ce poste s'élève au 31-12-2020 à la somme de **221 715 410,76 MRU** contre **451 527 190,84 MRU** l'exercice précédent, soit une baisse sensible de **50,90%**. Le tableau ci-après fait ressortir ces évolutions :

DETTES A COURT TERME	2 020	2 019	Variation (%)
Provision technique	35 332 875,41	180 953 276,31	-80,47%
Fournisseurs et Comptes rattachés	164 064 347,17	244 986 023,31	-33,03%
Comptes assurés crébiteurs	15 898 933,08	6 622 186,85	140,09%
Personnel et comptes rattachés	3 364 171,30	5 232 936,30	-35,71%
Etat et autres collectivités publiques	1 248 151,30	10 323 468,19	-87,91%
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	209 402,00	1 291 967,60	-83,79%
Charges à payer	1 597 530,50	2 117 332,28	-24,55%
TOTAL	221 715 410,76	451 527 190,84	-50,90%

Cette baisse sensible de ce poste (**-50,90%**) s'explique essentiellement par la réduction substantielle de la réserve de couverture.

En effet, celle-ci est passée de **180 953 276,31 MRU** en 2019 à seulement **35.332.875,41 MRU** en 2020 en raison des éléments ci-après :

- du volume important des avances sur factures accordées à la quasi-totalité des prestataires de soins et pharmacies pratiquant le tiers payant ;
- de la baisse de la facturation étrangère liée à la réduction des évacuations sanitaires à l'étranger (COVID19 oblige).

b.3 Comptes d'attente

Ce poste s'élève au 31-12-2020 à la somme de **30 602 534,46 MRU** contre **31 989 946,55 MRU** l'exercice 2019 soit une légère baisse de **4,34%**

Ce montant correspond d'une part essentiellement aux remboursements des assurés rejetés par les banques primaires pour comptes erronés (92,16%) et d'autre part à la quote-part des produits financiers concernant l'exercice 2021 perçus en 2020 et représentant 7,84%.

II.2.3. TABLEAU DE RESULTAT

a) Charges

Cette rubrique, qui enregistre l'ensemble des charges de l'exercice s'élève au 31/12/2020 à la somme de **1 151 402 212,96 MRU** contre **1 191 995 681,25 MRU** l'exercice 2019, soit une baisse de **3,41%**.

Le tableau ci-après détaille ce poste :

CHARGES	Exploitation	Hors exploitation	Total 2020	2 019	Variation 2020/2019
Charges techniques	676 098 546,25	79 848 679,14	755 947 225,39	746 866 152,35	1,22%
Charges externes liées à l'investissement	12 551 205,41	624 812,00	13 176 017,41	15 385 079,90	-14,36%
Charges externes liées à l'activité	9 478 439,57	13 333,33	9 491 772,90	14 305 613,36	-33,65%
Charges et pertes diverses	1 008 000,00		1 008 000,00	1 792 442,00	-43,76%
Frais du personnel	231 758 035,47	18 000,00	231 776 035,47	186 287 758,34	24,42%
Impôts et Taxes	4 463 386,85	43 538 503,50	48 001 890,35	4 445 793,49	979,71%
Charges financières	607 380,63		607 380,63	279 576,36	117,25%
Dotations aux amort. et provisions	53 238 220,73	2 822 794,67	56 061 015,40	40 815 865,91	37,35%
Provisions techniques	35 332 875,41		35 332 875,41	181 817 399,54	-80,57%
TOTAL	1 024 536 090,32	126 866 122,64	1 151 402 212,96	1 191 995 681,25	-3,41%

Les charges d'exploitation ont diminué par rapport à l'exercice 2019 (**-3,41%**).

Les charges hors exploitation correspondent aux charges des exercices précédents payées durant l'exercice 2020.

Par ailleurs, comme le prévoit les dispositions réglementaires, des réserves de couverture ont été constituées pour un montant conséquent de **35 332 875,73 MRU**.

Ce montant a sensiblement diminué par rapport à 2019 en raison du volume important des avances sur factures accordées à la quasi-totalité des prestataires de soins et pharmacies d'une part, et de la baisse de la facturation étrangère du fait de la diminution des évacuations sanitaires à l'étranger (COVID19 oblige), d'autre part.

b) Produits

Cette rubrique, qui enregistre l'ensemble des produits de l'exercice s'élève au 31/12/2020 à la somme de **1 456 278 811,73 MRU** contre **1 416 528 746,18 MRU** l'exercice 2019, soit une hausse de **2,81%**.

Elles sont constituées des éléments ci-après :

- ⇒ Les cotisations de l'exercice pour un montant de **1 361 537 541,50 MRU**
- ⇒ Les produits hors exploitation pour un montant de **52 699 457,90 MRU**. Elles correspondent aux arriérés de cotisations des employeurs payées durant l'exercice 2020.
- ⇒ Les Produits des placements en bons du trésor pour un montant de **42 006 812,33 MRU**.
- ⇒ Les produits et profits exceptionnels pour une montant de **35.000 MRU**

Il en découle que pour l'exercice clos au 31 décembre 2020, un résultat excédentaire de **304.876.598,77 MRU** se dégage soit une hausse importante de **35,78%** par rapport à l'exercice précédent qui s'explique par la réduction substantielle des réserves de couverture cette année.

III. LETTRE DE MANAGEMENT

Consecutif au commissariat aux comptes de la CNAM au titre de l'exercice 2020

III. 1. LETTRE DE TRANSMISSION DE LA LETTRE DE MANAGEMENT

***Excellence, Monsieur le Ministre des Finances,
Monsieur le Président du Conseil d'Administration,***

1. En exécution du mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié, pour les états financiers de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) pour l'exercice clos au 31 décembre 2020, nous avons procédé à l'examen du système de contrôle interne en vigueur afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce système.
2. Nos travaux ont comporté également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.
3. Les responsables de la gouvernance doivent mettre en place un système de contrôle interne capable de maîtriser la gestion de la Caisse et assurer la surveillance du processus d'information financière.
4. La responsabilité première pour la prévention et la détection des fraudes incombe aux responsables de la gouvernance et à la direction de la Caisse. Il est important que la direction, sous la surveillance des responsables de la gouvernance, mette fortement l'accent sur la prévention des fraudes, ce qui peut réduire les possibilités de les commettre, ainsi que sur les aspects dissuasifs, ce qui peut convaincre des personnes de ne pas commettre de fraudes en raison de la probabilité de leur détection et de leur sanction.
5. La surveillance qu'exercent les responsables de la gouvernance implique notamment de tenir compte des possibilités que la direction contourne les contrôles ou influence de façon inappropriée le processus d'information financière, par exemple en cherchant à manipuler les résultats afin d'influencer la perception des analystes quant à la performance et à la rentabilité de la Caisse.
6. Nos observations et nos recommandations, suite à nos travaux d'audit, font l'objet de la présente lettre de direction.
7. Nous tenons à préciser que, de par sa nature, cette lettre de direction ne signale que les faiblesses constatées. ***Elle ne fait aucune référence aux points forts du système de contrôle interne de la Caisse, malgré leur existence.***
8. Dans l'objectif d'améliorer le système de contrôle interne, ainsi que son système comptable, nous vous invitons, de prendre les mesures nécessaires et adéquates, pour prendre en compte les recommandations mises en évidence dans cette lettre.
9. Nous tenons à remercier la direction et l'ensemble du personnel de la Caisse, pour la coopération qu'ils nous ont réservée tout au long de notre mission.

10. En restant à votre entière disposition, en cas de besoin, pour vous soutenir dans la mise en place de ces recommandations, nous vous prions d'agréer, Excellence Monsieur le Ministre des Finances, Monsieur le Président du Conseil d'Administration, l'expression de notre haute considération.

Nouakchott, le 05 Novembre 2021.

AMI ELMEHDI JIYID

Docteur en Sciences de Gestion
Expert-Comptable Diplômée
Membre de l'Ordre National des Experts Comptables Mauraniens
Tél. Mobile : + 222 46 58 62 15

Ami Bent El Mchdi
Quid JIYID

Villa 343 Module L. Tevregh Zeina. Nouakchott Ouest. Nouakchott
Boite Postale 25 04 – Nouakchott, Mauritanie.
E-Mail : amielmehdijiyed@gmail.com ; a_jiyed@yahoo.fr

III.2. FAIBLESSES CONSTATÉES

Faiblesses	Recommandations
<p>F. 1. SYSTEME DE GESTION AUTOMATISEE DE LA CAISSE</p> <p>Le système de gestion automatique en place ne répond pas aux exigences du métier de l'institution qui ne cessent d'accroître en fonction de son développement. A son état actuel, ce système ne permet pas la séparation requise entre les opérations relevant de chaque groupe d'assurés.</p> <p><i>Une démarche a été entreprise pour la séparation entre les opérations par groupe d'assurés.</i></p>	<p>Recom.1.1.</p> <p><i>Mettre en place un système automatique de gestion intégrée capable de prendre en charge toutes les exigences du management de la Caisse et de son développement.</i></p>
<p>F.2. ANALYSE DES COMPTES DES ASSURES</p> <p>La situation des comptes des assurés requiert une analyse plus fine permettant d'identifier adéquatement le niveau des risques rattachés au recouvrement.</p>	<p>Recom.2.</p> <p><i>Procéder à une analyse plus approfondie des comptes des assurés, pour identifier correctement l'impact du risque de recouvrement sur la situation financière, notamment en matière d'approvisionnement.</i></p>
<p>F.3. AUDIT ET CONTROLE INTERNE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le contrôle interne permanent pouvant assurer, notamment, le contrôle des opérations journalières ; reste assez limité. ▪ Absence d'un contrôle périodique (Audit interne) de la situation de l'institution, indépendamment des structures opérationnelles (contrôle de gestion ou autres). ▪ L'activité de l'audit opérationnel en place reste insuffisante, par rapport aux besoins de la gestion de la Caisse. 	<p>Recom.2.</p> <p><i>Mettre en place un mécanisme de contrôle permanent capable d'assurer le contrôle et le suivi permanent des journées, indépendamment du contrôle comptable.</i></p> <p><i>Instaurer et dynamiser des différents niveaux de contrôles internes.</i></p> <p><i>Dynamiser l'action de l'audit opérationnel.</i></p>
<p>F.4. ORGANISATION COMPTABLE</p> <p>L'organisation comptable en place ne permet pas la séparation requise entre les différentes filières du métier.</p> <p>En outre, la constatation répétitive de certaines erreurs de fonctionnement et/ou présentation de certains comptes reflètent la nécessité d'une revue de cette organisation.</p>	<p>Recom.3.</p> <p><i>Œuvrer pour une amélioration de l'organisation comptable de l'établissement pour répondre aux exigences de la traduction comptable de l'activité.</i></p>

